



Rapport du Président du Jury

Examen professionnel de technicien territorial principal de 2^{ème} classe par voie d'avancement de grade Session 2015

Propos introductifs

Le rapport du jury s'adresse à l'ensemble des candidats qui souhaitent présenter l'examen professionnel par voie d'avancement de grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe.

Il est également destiné aux différentes structures qui dispensent des préparations pour cet examen.

Il s'agit de dresser un bilan statistique du déroulement de cet examen, mais surtout d'apporter l'analyse du jury sur la prestation des candidats lors de l'épreuve orale.

Gérard CAMBON
Directeur de service - Mairie de Marseille

1- Les données de la session

Cet examen professionnel était ouvert dans les spécialités suivantes :

Ingénierie, informatique et systèmes d'information ;
Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration.

Principaux chiffres de la session

La répartition des candidats admis à se présenter à cet examen professionnel est la suivante :

Spécialités	Candidats inscrits	Candidats présents à l'épreuve écrite	Taux d'absentéisme
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	9	6	33 %
Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration	16	14	13 %
TOTAL	25	20	20 %

Typologie des candidats

La moyenne d'âge des candidats présents est de 46 ans.

La répartition par sexe est la suivante : 95 % d'hommes et 5 % de femmes.

L'origine géographique des candidats présents :

- Bouches-du-Rhône : 55 %
- Autres départements de la région PACA : 35 %
- Hors PACA : 10 %

2- L'épreuve écrite

L'épreuve écrite de cet examen professionnel consiste en la rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles (durée : 3 heures ; coefficient 1).

Pour la spécialité **Ingénierie, informatique et systèmes d'information**, le sujet était le suivant :

« Vous êtes technicien principal territorial de 2ème classe nommé responsable du service informatique de la commune de TECHNIVILLE. La première mission qui vous est confiée est de mener une réflexion sur la connexion de la ville aux réseaux sociaux.

Dans un premier temps, le Directeur Général des Services vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les réseaux sociaux et les collectivités locales.

Dans un deuxième temps, le Directeur Général des Services vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles pour décrire les « missions » ou « tâches » d'un animateur de communautés numériques (Community Manager). »

Le dossier comprenait 6 documents pour un total de 28 pages.

Pour la spécialité **Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration**, le sujet était le suivant.

« Vous êtes technicien principal territorial de 2ème classe au sein de la communauté de communes de TECHN ICOM.

Récemment, lors d'une opération de curage de fossé, un agent qui conduisait un tractopelle a eu un accident assez grave. Une enquête a permis d'établir que l'agent était en état d'ébriété prononcée au moment de l'accident.

Dans un premier temps, le directeur général des services vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur le cadre juridique lié à la consommation de substances psychoactives telles que l'alcool ainsi que les conséquences physiologiques et médicales induites.

Dans un deuxième temps, le directeur général des services vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles pour établir une démarche de prévention des risques liés à la consommation d'alcool en précisant, notamment, la conduite à tenir face à un état apparent d'ébriété. »

Le dossier comprenait 11 documents pour un total de 25 pages.

Globalement, dans les 2 spécialités, les candidats ont éprouvé de grandes difficultés sur la partie propositions opérationnelles, se limitant le plus souvent à des intentions plus que des actions concrètes.

D'autres, proposaient des listes d'actions ou d'initiatives sans expliciter ni la démarche suivie ni les objectifs visés.

Une meilleure utilisation des documents aurait permis de renforcer l'analyse du rapport.

3- L'épreuve orale

L'épreuve orale de l'examen professionnel consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat portant sur son expérience professionnelle, poursuivi par des questions techniques, notamment dans la spécialité du titre de laquelle le candidat concourt (durée totale de l'entretien : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 1).

Le niveau de connaissances plus spécifiques dans la spécialité choisie était correct.

Cependant, les connaissances sur l'environnement territorial méritaient d'être mieux maîtrisées, le jury a en effet relevé certaines lacunes dans ce domaine.

4- L'admission

A l'issue de sa réunion, le jury a fixé le seuil d'admission à 10/20 et déclaré un total de 9 candidats admis :

Spécialités	Nombre de candidats admis
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	2
Prévention et gestion des risques hygiène, restauration	7

5- Le profil des lauréats

La moyenne d'âge des lauréats est de 44 ans.

Tous les lauréats sont des hommes.

L'origine géographique des lauréats :

- ✓ Bouches-du-Rhône : 56 %
- ✓ Autres départements de la région PACA : 44 %.

6- Conclusion

Dans l'ensemble, cet examen professionnel doit permettre au candidat de mettre en avant ses connaissances de l'environnement professionnel. Il doit effectivement être en mesure de maîtriser l'environnement dans lequel il sera amené à évoluer et, pour lequel, il doit démontrer un réel intérêt et de solides connaissances pour en exercer les missions.

L'aspect management d'équipe et de gestionnaire de service ne doit également pas être négligé. Il doit permettre de montrer toute l'application du candidat dans une préparation sérieuse, souvent pluridisciplinaire, afin de permettre des échanges plus approfondis avec les membres du jury.

Cela passe par une maîtrise de soi qui apparait nécessaire au technicien territorial principal très souvent en charge de responsabilités et d'encadrement, ces facteurs soulignant d'ailleurs tout l'attrait de ce grade.



Gérard CAMBON
Directeur de service - Mairie de Marseille